

# Le Canada à la trente-troisième Assemblée générale de l'ONU

par J. F. Tanguay

L'Organisation des Nations Unies, la plus universelle des institutions internationales, continue de croître et de se développer. Son effectif a triplé en 33 ans. En 1978, l'adhésion des îles Salomon et de la Dominique a porté à 151 le nombre de ses membres. Le budget des programmes de l'ONU, qui dépasse maintenant le cap du milliard de dollars, totalise globalement 2,5 milliards de dollars lorsqu'on y ajoute celui de ses institutions spécialisées. L'ordre du jour, fort chargé, de la trente-troisième sessions de l'Assemblée générale comprenait 129 questions portant sur des sujets divers. Il lui a fallu siéger après les fêtes de Noël et du Jour de l'An pour achever ses travaux. Elle a adopté 205 résolutions et pris 70 décisions qui ont été publiées dans un document de 512 pages.

Les Canadiens ont récemment témoigné à l'égard des activités onusiennes un regain d'intérêt suscité par le mandat de deux ans du Canada au Conseil de sécurité et les efforts manifestes qu'il a déployés, de concert avec les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France et la République fédérale d'Allemagne (les Cinq occidentaux), pour parvenir à un règlement internationalement acceptable de la question namibienne. Pendant la trente-troisième session de l'Assemblée générale, la Jamaïque, la Norvège, la Zambie, le Bangladesh et le Portugal ont été élus comme membres non permanents du Conseil de sécurité et ont commencé leur mandat de deux ans en janvier 1979. La Norvège et le Portugal ont remplacé le Canada et la République fédérale d'Allemagne dont les mandats se sont terminés le 31 décembre 1978.

Lors du débat général à la trente-troisième session, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Don Jamieson, a mis l'accent sur trois grandes questions internationales, à savoir la crise persistante au Moyen-Orient, la décolonisation en Afrique australe et la violation des droits de la personne. Il a déploré le manque de progrès en vue d'une paix durable au Moyen-Orient et d'une décolonisation totale en Afrique australe. Sur la question des droits de la personne, M. Jamieson a déclaré «qu'il ne s'agit pas de dicter aux gouvernements la façon de modeler leurs systèmes politiques ou économiques, mais simplement de les obliger à respecter le minimum de décence et de civilité auquel ils se sont engagés.» Il a

demandé à l'ONU de faire enquête sur le respect des droits de la personne au Kampuchea démocratique et incité tous les États à prendre des mesures pour améliorer le sort des réfugiés indochinois.

## Droits de la personne

Au sein de la Troisième Commission de l'Assemblée (questions sociales et humanitaires), la délégation canadienne a préparé et coparrainé une importante résolution exhortant les gouvernements à faire enquête sur les cas de personnes disparues et à en rendre compte, et priant le Secrétaire général et la Commission des droits de l'homme de faire enquête sur les allégations de disparitions involontaires. Cette résolution a été adoptée par l'Assemblée générale et transmise à la Commission des droits de l'homme qui verra à son application. Le Canada a également coparrainé les résolutions concernant les institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme et les dispositions à prendre, au niveau régional, pour atteindre ces objectifs. D'autres résolutions touchaient l'égalité des chances pour la femme, les questions liées à la jeunesse et aux personnes âgées, la protection des droits des militants syndicalistes arrêtés ou détenus ainsi que l'annuaire des droits de l'homme des Nations Unies. De façon générale, la session a permis d'améliorer sensiblement le dialogue entre l'Ouest et le Tiers monde sur les questions des droits de la personne et du développement social.

## Commémoration de la Charte des droits de l'homme

Le 11 décembre 1978, l'Assemblée générale des Nations Unies célébrait le trentième anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme et attribuait des prix des droits de l'homme à plusieurs personnes et

---

*M. Tanguay est Directeur des affaires politiques et institutionnelles des Nations Unies au ministère des Affaires extérieures. Il est entré au service du Ministère en 1963 et a servi à l'étranger à Moscou et à Bonn. Il a pendant quelque temps occupé le poste de secrétaire adjoint du Cabinet. L'article ci-contre n'engage que l'auteur.*